Numéro 154
Vendredi
30 mai 1980
Prix : 1 F
12, Cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Affaire Ponia : la vérité vraie petit à petit • Bruxelles : parce que cela sera long, on arrêtera les pendules • Projet Peyrefitte : le Garde des Sceaux en flagrant délit de mensonge • Journées de la Mer : flottes de pêche et de commerce oubliées • Municipalités de gauche : aujourd'hui Bagnol-sur-Cèze • Bombe à neutrons : la position des C.a.n • Plogoff : 100 000 contre

Le voyage de Jean-Paul II en France

Eglise, Etat et politique

Il y a la foi. Il y a l'église. Il y a l'Etat. Il y a la politique... Le Parti socialiste prend grand soin de ne pas confondre ces notions, ces valeurs, et ces institutions. Il compte dans ses rangs des croyants et d'autres qui ne croient pas. D'autres encore qui ont une autre foi. Toutes ces convictions sont également respectables et respectées. Elles sont la diversité de l'Homme. Aucune ne contredit le socialisme. Elles y ont place et contribuent à l'enrichir.

La laïcité ne consiste jamais à refuser ni à contester l'opinion de celui qui pense autrement. Elle est au contraire, accueil des idées, des cultures, des références et des traditions qui ont composé la société humaine à travers les générations et continuent de la traverser. La laïcité, c'est la liberté pour liberté.

Les députés et les sénateurs socialistes invités - comme tous les parlementaires français - au Té Dèum à Notre-Dame de Paris, s'y rendront s'ils le souhaitent. Chacun selon son choix. Ce seront autant d'actes individuels. Il s'agit en effet de la participation à une cérémonie religieuse qui ne peut être décidée qu'en conscience.

Présence n'est pas approbation

Il en va autrement de la réception officielle organisée en l'honneur du Pape à l'Elysée. Là n'ont été invités par les services du protocole - et selon les usages - que les membres des bureaux des Assemblées, les présidents des Groupes, des maires de grandes villes et, à titre personnel ou en raison de leurs fonctions, certains autres membres du Parti socialiste.

La plupart de ces personnalités répondront à cette invitation officielle et y représenteront naturellement le corps ou institution auquel ils appartiennent au titre du P.S. Il en ira de même pour la réception à l'Hôtel de Ville de Paris.

Une telle attitude ne contredit en rien le principe de la séparation de l'église et de l'Etat auquel les socialistes sont très attachés. Cette règle vaut en effet, lors de toutes les manifestations d'Etat, lorsque la France reçoit un hôte étranger de marque. Quand des socialistes s'y rendent, esqualité, leur présence ne signifie pas approbation de toutes les positions et de toutes les thèses du souverain, du chef d'Etat ou de gouvernement accueilli. Elle entre dans l'exercice de leur fonction et constitue un geste de courtoisie et de respect à l'égard de la personnalité en visite dans notre pays.

Quelquefois, des rencontres ont lieu à l'occasion d'un voyage officiel, permettant un échange de vue politique et diplomatique avec les dirigeants du Parti socialiste. Rien de tel n'a été prévu par les organisateurs du séjour de Jean-Paul II qui ne comporte que des manifestations protocolaires, des cérémonies de caractère religieux, de grands rassemblements des croyants...

Ces circonstances ne devraient en aucun cas et pour personne être l'objet d'une quelconque exploitation politique. C'est une question de dignité. C'est aussi une autre façon de manifester le respect dû au chef de l'une des grandes communautés spirituelles du monde.

Georges Fillioud

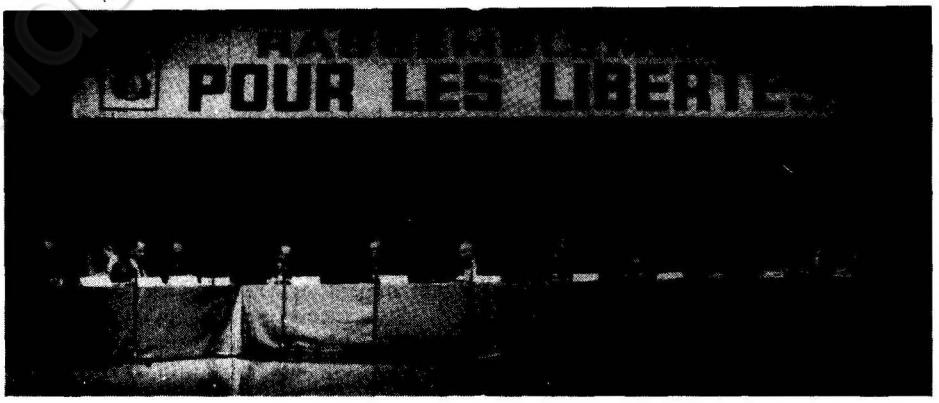
épinglé

« C'est en France que le pouvoir d'achat a le plus augmenté. C'est une réussite tout à fait exceptionnelle ».

René Monory, ministre de l'Economie, hier jeudi au Crible d'*Antenne 2 midi.*

Jeudi soir à l'Empire

Front commun du refus au projet Peyrefitte



Prenant la parole en clôture du Rassemblement pour les Libertés organisé par le Parti socialiste jeudi soir, François Mitterrand a annoncé son intention d'intervenir devant l'Assemblée nationale pour défendre l'exception d'irrecevabilité constitutionnelle du projet Peyrefitte.

«Si la loi est votée, a déclaré le Premier secrétaire, nous reprendrons le combat devant le Conseil constitutionnel». Il a démontré «la précipitation, la publicité, l'hypocrisie et les aberrations» du projet préparé par le Garde des Sceaux, donnant au passage un exemple qui a soulevé l'hilarité des 2000 personnes rassemblées dans la grande salle de l'Empire : «Celui qui frappe un agent risque 10 ans. S'il le fait de nuit, il en prend 40... Si c'est avec préméditation, de nuit et en réunion, il en aura 80. Enfin, s'il a un canif dans sa poche, la peine passe à 160 ans...».

En conclusion, François Mitterrand s'est inquiété «du recul des libertés dans notre pays, dans les textes et dans les esprits». Phénomène que devaient illustrer les témoignages d'un syndicaliste nantais, de deux lycéennes parisiennes et du cinéaste François Pain.

De très nombreux juristes ainsi que des personnalités du monde scientifique littéraire, artistique (1) assistaient à cette réunion. Les porte-paroles du Syndicat des Avocats de France, de l'Union syndicale

(suite en page 4)

© Fondation Jean-Jaurès

POSITION

Plogoff, Cap Sizun, Bretagne

« On les aura »

Par Philippe Marchand
Délégué national Energie

Après la clôture d'une enquête d'utilité publique alliant l'hypocrisie, la violence et le ridicule, le pouvoir à retiré les C.r.s, anges gardiens et provocateurs, des mairies annexes. Ils espérait que le cap Sizun ne connaitrait plus de manifestations avant les travaux préparatoires à une installation de la centrale souhaitée par l'E.d.f et combattue par toutes la population.

Comment pensait-il s'en tirer à si bon compte après une telle escalade matraquage et de jugements expéditifs.

Le rassemblement de la Pentecôte a, quoi qu'en ait dit la presse et la radio officielles, connu un succès sans précédent. Ils étaient plus de cent mille, venus de Bretagne et de plus loin, du Larzac, d'Allemagne, du pays de Galle, de Belgique et d'ailleurs. Ils ont clamé leur opposition au projet insensé de Giscard-Giraud : une centrale à la pointe du Raz.

Les militants socialistes de Bretagne, Marie Jacq, Louis Le Pensec et Philippe Marchand, ont réaffirmé leur solidarité avec les habitants du Cap. L'opposition populaire s'amplifie chaque jour. Notre camarade Jean-Marie Kerloc'h maire de Plogoff, en est l'incarnation et le symbole. « On les aura », a-t-il crié à cent mille manifestants qui l'acclamaient.

Oui, on les aura, si les opposants restent unis, si aucun ne cherche à trop tirer la couverture à lui. Les socialistes, solidaires et actifs depuis le premier



jour, condamnent le programme « tout nucléaire » du gouvernement, l'absence de concertation et de débats démocratiques. Ils sont déterminés et sereins. Ils continueront à mettre tout en œuvre pour faire échec à ce projet.

DOSSIER

Avant les «Journées de la mer» du P.s

3. Les flottes de pêche et de commerce : la mer oubliée

Pêche et commerce : les deux flottes civiles commerciales françaises sont depuis longtemps des parentes pauvres de l'économie nationale. Après les Affaires maritimes (Riposte n° 152) et l'aménagement du littoral (Riposte n° 153), c'est le troisième volet de notre enquête avant les Journées de la mer du P.s les 31 mai et 1er juin.

Oubliées, c'est peu dire pour qualifier les flottes de pêche et de commerce française. L'activité n'est pas pourtant assez négligeable (500 navires de commerce, 12.000 de pêche et 60.000 marins) pour que quelques aumône ne leur soit faite ici ou là.

Les maux dont souffrent ces deux flottes sont pourtant bien précis et connus. Reste à savoir si la France entend se soucier de son avenir maritime. On constate que, depuis une quinzaine d'années, les armateurs de bateaux «désarment» tant et plus. La tenue à Boulogne des Journées de la mer du P.s est d'ailleurs un symbole puisque le bassin à flot de cet ex-grand port de pêche compte rarement moins de dix bateaux désarmés, attendant d'être vendus.

En France, le grande pêche (les bancs du Labrador) a presque disparu. Un seul bateau Fécampois, le **Shamrock V**, porte encore le pavillon français au large de Terre Neuve. A Saint-Malo, des bateaux ont été vendus aux armateurs sénégalais. A La Rochelle, le président du syndicat des Armateurs se reconvertit... dans la composition culinaire. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

En petite pêche et en pêche large, c'est l'organisation de la profession et la commercialisation qui font défaut. Ainsi, Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan (P.s), signalait tout récemment qu'en quatre mois, 620 tonnes de poissons ont été détruites dans les ports de Lorient, Concarneau et Douarnenez, parce qu'on ne savait qu'en faire !

La Somme compte officiellement trois cents bateaux de petite pêche, presque tous «faisant la crevette». Mais de Boulogne à Dieppe, il n'existe pas une usine de traitement, et, dans les commerces picards, on achète de la crevette surgelée... du Groënland ou de Hong-Kong ! A cela, il faut ajouter les problèmes de voisinage, avec notamment les Anglais et les Espagnols.

Si beaucoup pensent qu'en la matière, mieux vaut oublier ses voisins, il n'est pas douteux cependant que seul un compromis européen puisse régler les conflits en cours. Encore faut-il en avoir la volonté politique.

L'Etat complaisant

La flotte de commerce, quant à elle, connaît de nombreux problèmes qu'on peut attribuer au laxisme des pouvoirs publics.

Les exemples sont aussi nombreux qu'expressifs. En Manche, à mesure que le trafic France-Angleterre croît, les compagnies françaises perdent du terrain au profit des britanniques.

Plus remarquable encore est l'exemple du **France**, devenu **Norway** : les français ne savaient comment l'utiliser, mais les Norvégiens l'ont su, et le font. En transport de passagers, en croisières touristiques, il n'existe plus qu'un seul armateur français !

Une des raisons profondes du déclin de notre flotte de commerce tient à l'augmentation des pavillons dits de complaisance. Ceux-ci portent les couleurs de pays où la fiscalité et la réglementation sont faibles (Libéria, Panama, certaines îles des Caraïbes) et l'on peut aisément créer une société «bidon» permettant de n'observer qu'un minimum de règles, sociales notamment. Ceci se fait souvent au détriment de la sécurité des navires et au plus grand bénéfice d'une nouvelle forme d'exploitation de l'homme. Il ne se passe pas de mois sans qu'on apprenne une mutinerie, un abandon, parce que l'équipage est mal nourri, ou non payé.

Qu'il faille, par des négociations internationales, imposer un plus grand respect des normes de sécurité, ou des règles humanitaires, est évident. Le plus grave est sans doute que l'Etat n'influe même plus sur des sociétés qu'il contrôle (notamment les pétrolières). Le cas du **Tanio**, récemment cassé en Manche, est exemplaire. Worms, société française, avait vendu **La Lorraine** à une société malgache qu'elle contrôlait. Le bateau, devenu **Tanio**, était habituellement affrêté par Elf, société à capitaux d'Etat.

Agissant ainsi, l'Etat se désengage de plus en plus d'une activité, qui, dans de nombreux autres pays, ne fait que se développer.

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Edition : Gérard Colé
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris

Enquête : municipalités de gauche

Georges Benedetti à Bagnols-sur-Cèze :

«Solidarité défaillante sur héritage désastreux»

Bagnols-sur-Cèze, 17.500 habitants, troisième ville du Gard, Conseil municipal d'Union de la gauche élu en mars 1977. Le Conseil compte 17 socialistes et 10 communistes. La discipline de l'Union de la gauche avait été très efficace : 17 élus au premier tour (dont un communiste) et les dix autres au deuxième tour.

Notre succession était particulièrement difficile : après un mois de travail en Commission des finances, le constat se traduisait par un «trou» de 3 millions de francs. C'était le résultat d'une pratique désastreuse de nos prédécesseurs qui avait consisté à prévoir en recettes des sommes qui n'étaient pas réalisées, notamment par la vente de terrains municipaux.

Ce constat nous conduisait à voter un budget en déficit, assorti d'une demande de subvention d'équilibre au préfet. Cette demande fut refusée. Il fallut donc se résoudre à voter une augmentation du produit attendu de 30 % pour faire face à la situation. Les communistes refusèrent, sans pour autant formuler aucune autre proposition. Ils acceptaient les dépenses mais refusaient les recettes.

Il était clair que les élus P.c cherchaient d'emblée à rendre les socialistes responsables de l'accroissement de la pression fiscale. Les élus socialistes furent assimilés à la majorité giscardienne. Tracts et articles de presse se multiplièrent.

Devant ce fait accompli, la majorité socialiste décida de retirer aux trois adjoints communistes leur délégation de mandat : éducation nationale, affaires sociales et affaires économiques. Il n'était pas possible d'admettre que trois adjoints communistes participent à l'exécution d'un budget qu'ils avaient refusé de voter. Ainsi, Bagnols-sur-Cèze fut-elle, un mois après l'élection de son conseil, l'une des premières villes où les communistes prirent la responsabilité de briser l'Union si patiemment construite et où les socialistes avaient fait la preuve de leur loyauté.

En 1978, même attitude des élus communistes lors du vote du budget, en augmentation cette fois-ci de 25 %. Les communistes s'abstenaient sans formuler de propositions budgétaires différentes des socialistes.

C'est alors que je donnais ma démission de maire, entraînant la démission des huits adjoints. Quinze jours plus tard huit adjoints socialistes furent désignés. La rupture était consommée.

Les deux budgets suivants (en 1979 plus 15,9 % d'augmentation d'impôts et en 1980 plus 14,3 %) furent voté à l'unanimité. Il eut été difficile pour les communistes de ne pas les voter alors que des municipalités à direction communiste avaient voté des augmentations de 20 % et plus. Quoi qu'il en soit les seuls socialistes avaient voté les budgets 1977 et 1978 qui étaient les plus difficiles c'est-à-dire les plus impopulaires.

Les socialistes pour leur part, ont bien l'intention d'assumer leur responsabilité sans complaisance vis-à-vis de l'état giscardien qui nous impose un transfert de charges intolérable.

DEFENSE

Les Conventions pour l'Armée Nouvelle, organisation proche du Parti socialiste, réunies le 28 mai sous la présidence de Charles Hernu, après avoir entendu plusieurs rapports, s'émeuvent des prises de position affirmées ici et là à propos de la modernisation des forces nucléaires françaises.

Elles rappellent que le fait nucléaire ne peut être accepté que pour autant qu'il dissuade tout agresseur, qu'il éloigne les conflits.

Or, il s'avère que se développe un discours qui tend à nous faire accepter l'idée d'une guerre, rompant avec la stratégie de dissuasion, seule capable d'assurer à la France sa liberté de décision au sein de ses alliances.

En voulant doter notre pays d'un arsenal d'obus à neutrons, nous nous rapprocherions dangereusement des doctrines atlantiques, admettant implicitement un conflit nucléaire en Centre Europe.

L'arme nucléaire tactique doit rester solidaire de l'arme nucléaire stratégique, même si sa modernisation est souhaitable à terme. Mais l'on ne doit pas faire l'impasse sur les forces de dissuasion, notamment la composante sous-marine, la plus apte actuellement à signifier sans ambiguité notre volonté autonome de défense.

Riposte : un journal indispensable pour tous

POUR LE DROIT A L'ALPHABETISATION

Plus de deux cents stagiaires et formateurs des organismes d'alphabétisation de la région parisienne, notamment de Seine-Saint-Denis, se sont rassemblés, mercredi 28 mai au matin, devant le siège national du F.a.s. Cette manifestation, soutenue par les U.d, C.g.t et C.f.d.t du 93, et les fédérations départementales du P.s et du P.c, avait pour but de dénoncer les effets désastreux de la réduction de 25 % des crédits du F.a.s consacrés à l'alphabétisation, licenciements de formateurs).

Une délégation restreinte a été reçue par le directeur du F.a.s. Celui-ci s'est refusé en définitive à recevoir une délégation représentative des différentes parties prenantes, à prendre connaissance des revendications avancées et à les transmettre au Conseil d'administration.

Le P.s avec Jean-Jacques Sanvert, Secrétaire fédéral de la Seine-Saint-Denis, était la seule organisation politique présente à cette manifestation.

L'action doit se développer dans la semaine à venir avec, en particulier, la tenue du Conseil d'administration F.a.s le mercredi 4 juin.

AFRIQUE DU SUD

Plus d'une centaine de responsables des églises d'Afrique du Sud ont été arrêtés le 26 mai à Johannesburg au cours d'une marche de protestation contre l'emprisonnement de l'ancien secrétaire général du Conseil chrétien d'Afrique du Sud.

Tous tenaient à marquer ainsi leur solidarité avec les étudiants métis et noirs en grève dans le but de protester contre la politique d'apartheid dans l'éducation.

Le fait que les personnalités aient été relâchées après une nuit en prison n'enlève rien au sens de leur protestation.

Le Parti socialiste condamne ces arrestations et l'aggravation de la répression pratiquée par un régime qui, maîtrisant de moins en moins la situation politique, cherche actuellement à renforcer encore ses moyens de contrôle par un projet de loi sur la censure qui réduira encore plus les possibilités d'expression déjà fort réduites de l'opinion.

COREE DU SUD

Les graves événements qui se déroulent en Corée du Sud soulignent les dangers importants que la situation dans cette zone d'Asie peut faire courir à la paix.

Seule l'évolution démocratique de ce pays peut éviter une aggravation des tensions internationales actuelles et arriver, enfin, à une stabilité durable.

Le Parti socialiste condamne l'intervention des forces armées à Kwandju et appelle à nouveau au rétablissement des libertés démocratiques en Corée du Sud.

(Communiqués du Bureau Exécutif du 28 Mai)

QUESTIONS ECRITES

de Gilbert SENES

sur la situation très difficile des entreprises de main d'œuvre au regard de la taxe professionnelle, qu'il s'agisse de son régime actuel ou de son régime futur prévu par la loi du 10 janvier 1980. C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'année 1979, la modification apportée à l'élément de répartition a frappé particulièrement les entreprises de main d'œuvre et beaucoup ont été gênées, voire incapables, pour se libérer de leur dette au regard du Trésor public.

de Jean-Pierre CHEVENEMENT

sur l'iniquité des dispositions appliquées aux salariés qui ont travaillé dans les D.o.m.-T.o.m et qui se trouve au chômage en métropole. Il luii rappelle que ces salariés ne peuvent pas actuellement bénéficié des allocations de chômage.

de Laurent FABIUS

sur les conséquences sur notre économie d'une suppression du contrôle des changes. En effet, à la suite de son intervention auprès de la presse il a été indiqué que de plus grandes facilités pourraient être accordées aux sorties de capitaux. Un incident récent vient d'attirer l'attention des Français sur l'ampleur de la fuite des capitaux : les avoirs français en Suisse s'élèveraient à plus de 600 milliards F soit le quart de la P.i.b française et les banques suisses démarchent des clients français dans la plus stricte illégalité. La gravité de la situation de notre économie rend inadmissible une telle évasion.

TELE P.S.

SAMEDI 31 MAI A CRETEIL

CONVENTION "JEUNESSE"

A Bruxelles on gèle les montres pour dégeler Thatcher

Tous les regards européens sont braqués cette semaine sur Bruxelles où il s'agit en principe pour les 9 partenaires d'arriver à concilier l'inconciliable avant le 1er juin. La Grande-Bretagne d'un côté et ses 8 partenaires de l'autre poursuivent en effet des buts divergeants qu'ils veulent faire aboutir dans la même discussion.

Les Français souhaitent obtenir la fixation de la hausse des prix agricoles, dont dépend le revenu des agriculteurs. Les Britanniques exigent une réduction drastique de leur contribution au budget communautaire.

Aucun des partenaires ne nie qu'il faut profondément remanier la structure de l'Europe Verte. Mais chacun voit le remaniement idéal sous un angle particulier. Il s'agira donc d'un processus lent, qu'on ne peut lier avec les ajustements budgétaires annuels sous peine de tout bloquer.

Ce n'est pas l'attitude intransigeante de Mme Thatcher qui va enrayer la nette érosion de sa popularité. Mais, par contre, si elle venait brusquement à l'abandonner, elle serait complètement lâchée par son opinion publique.

Il ne faut donc pas espérer la moindre concession de sa part. Cette situation est gênante, confuse, mais en fait, beaucoup moins dramatique qu'on veut bien le dire.

Une rupture n'est plus imaginable. Tout se passe à l'intérieur d'une alliance qui peut s'élargir, mais pas se rétrécir à court terme sans provoquer un infarctus dans la circulation commerciale et monétaire.

On commencera donc par «geler l'horloge» et faire durer le 1er juin, 15 fois 24 heures. Si cet artifice dérisoire ne suffit pas, certains, dont la France, se résigneront à prendre des mesures conservatoires unilatérales et provisoires.

Bien que cette décision ne soit pas sans danger pour la cohésion de l'ensemble, (les Allemands et les Italiens s'y opposent), elle paraît indispensable pour maintenir le pouvoir d'achat des agriculteurs.

On peut se demander néanmoins, si le marché agricole en serait arrivé là, si les ministres de l'Agriculture de la Ve, au lieu de jouer les Du Guesclin à Bruxelles en y défendant les intérêts ponctuels et à court terme des agriculteurs, avaient conçu une politique globale et à long terme dont l'essentiel ne se fut pas articulé sur des artifices comptables.

Première victoire pour les sans-papiers

Le groupe de travail mis en place après la grève de la faim des ouvriers turcs immigrés, est arrivé à un accord au terme duquel les «travailleurs sans papiers» de la confection de la région parisienne étant entrés en France antérieurement au 1er mars 1979 et ayant une promesse d'embauche ou un contrat de travail verront leur situation régularisée.

Dans l'attente de la décision officielle, une autorisation provisoire leur permettra de travailler, et «les décisions de refoulement ou d'expulsion pour séjour ou travail irrégulier en France seront annulées».

La C.f.d.t, dont le rôle dans la campagne en faveur des immigrés turcs a été déterminant, se félicite de l'accord en soulignant que «pour l'immense majorité d'entre eux, les travailleurs de la confection de la région parisienne ont acquis par leur travail un droit légitime au séjour en France».

Peyrefitte

(suite de la première page)

des magistrats, mais aussi des avocats comme Robert Badinter et des juristes comme Casamayor ont animé une table ronde faisant apparaître l'unanimité du «front commun du refus» des professions judiciaires au projet Peyrefitte. Opposition confirmée par les interventions à la tribune de Raymond Forni et de Michel Vauzelle.

Exploiter l'inquiétude

Pierre Marcilhacy, sénateur de Charentes, avait fait parvenir dans la journée un message de soutien dans lequel il reprochait notamment à Alain Peyrefitte «d'avoir exploité le sentiment d'insécurité des français pour bouleverser notre droit pénal sans que ce bouleversement puisse avoir aucune influence sur la sécurité des citoyens», ajoutant : «Sur ce plan, on serait tenté d'employer le mot d'escroquerie...».

Rappelons que ce vendredi à 20 h 30 sur T.f.1, Lionel Jospin exposera, au nom du P.s et dans le cadre de la loi sur le droit de réponse, les raisons de l'opposition des socialistes.

(1) Robert Badinter, P. Bouaziz, Jacques Ribs, Henri Buch, Henri Noguères, P. Marcus, P.R. Farthouat, Félix Guattari, Vladimir Jankelevitch, Régis Debray, Paul Guimard, Françoise Sagan, Daniel Gélin, Roger Hanin, Marcel Maréchal, Laurent Schwarts, Catherine Ribeiro, Paco Ibanez, etc...

Flagrant délit de mensonge

« Pour les flagrants délits, nous avons repris à peu près mot pour mot une proposition de loi socialiste ... Nous l'avons reprise mot pour mot, sauf que nous l'avons un peu libéralisée » ....

C'était dimanche dernier au « club de la presse » d'Europe 1. Ainsi, après s'être abusivement réclamé du rapport Arpaillange, puis de l'avant-projet de réforme du code Pénal, et avoir essuyé chaque fois des démentis publics, Peyrefitte falsifie, pour les besoins de sa cause une proposition de loi effectivement déposée par le groupe socialiste de l'Assemblée Nationale.

L'affirmation, bien sûr, était mensongère, les deux textes différent profondément, par leur contenu et par leur champ d'application. La preuve par les textes, donc, demain dans *Riposte*.

Affaire Ponia
Suite sans fin

La vérité va à petit pas... Les nouvelles révélations faites par le commissaire Ducret, mercredi à la Commission spéciale de l'Assemblée qui instruit l'affaire Poniatowski, l'ont encore fait un peu progressé.

Le directeur de la police judiciaire avait déjà provoqué pas mal de remous en déclarant, la semaine dernière, qu'il avait transmis au ministre de l'Intérieur, le jour même de l'assassinat de M. de Broglie, les rapports de police que M. Poniatowski prétendait n'avoir jamais connus.

Au cours de sa seconde audition, il a fait savoir qu'il avait déjà communiqué un premier rapport sur l'affaire dès le 1er avril 1976 à ses supérieurs hiérarchiques. C'était donc près de 9 mois avant le meurtre.

Il devient désormais de plus en plus difficile de croire que le directeur central de la P.j, le commissaire Bouvier, ainsi alerté, n'aurait pas prévenu le ministre de l'Intérieur de l'époque...

Cette information contredit en tout cas le discours de son successeur, M. Bonnet, jurant l'autre jour à l'Assemblée nationale, et sur l'honneur, que les services n'étaient au courant de rien...» qu'aucune note n'avait été transmise, ni à l'autorité administrative, ni à l'autorité judiciaire».

La Commission a d'ailleurs décidé d'entendre, sur ce point, le commissaire Bouvier, ainsi que le juge Floch, chargé puis déchargé de l'instruction.

Ce dernier témoignage pourrait bien établir que les fameux rapports de police n'ont jamais été versés au dossier de l'enquête. Il ne resterait plus alors qu'à savoir qui les a dissimulés. Et pourquoi.

G.F.

Bulle

La prestation d'Alain Peyrefitte sur TF 1, mercredi soir, mérite de passer à la postérité comme un petit chef d'œuvre de mépris des citoyens.

Tout y est passé : la majorité silencieuse, invoquée, rameutée, désignée du geste et de la voix, la prétendue montée de la violence revenant comme un leitmotiv, la peur du gendarme qui est le commencement de la sagesse, l'appel à la délation, le sourcil froncé pour les remises de peine, l'onction et le sourire sur menaces à peine voilées pour cette petite minorité de juges qui agissent « de curieuse façon » ainsi désignés, au passage, à la vindicte publique ...

La dernière image était un symbole. Entre une publicité pour le produit qui lave plus bleu et une autre pour des couches-culotte qui font les gros bébés heureux, Peyrefitte a essayé de vendre aux français une balance dont il prétend équilibrer les plateaux en y plaçant d'un côté la liberté, de l'autre la sécurité. Mais le ton et les mimiques étaient ceux d'un camelot cherchant des yeux dans la foule le pigeon qui ne demande qu'à se laisser endormir par le boniment.

Bien sûr, il y a tous les autres. Tous ceux qui, souriant ou pas, se disent « Y'a un truc ». Ou qui ne disent rien. Mais qui n'achètent pas.